

L **AVANS-LÈS-SAINT- CLAUDE (39)**



Extrait du Dictionnaire GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE et STATISTIQUE Des communes de la Franche-Comté De A. ROUSSET Tome III (1854)

Lavancum, Lavant, L'Avent, Lavans-lez-Louvières,

Village de l'arrondissement, du canton et du bureau de poste de Saint-Claude, perception de Saint-Lupicin ; succursale ; à 9 km de Saint-Claude et 46 de Lons-le-Saunier.
Altitude : 572^m.

Le territoire est limité par le Petit-Villard, Saint-Lupicin, Saint-Romain-de-Roche, Maigna, Chassal, Chevry, Saint-Claude et Pra. Le pont du Lizon, Brives d'Aval, Brives d'Amont, le moulin du Lizon , le moulin du Monnet, Champ-André, la Pratz, la Ragea, sur le Gy, la scie a eau , les granges Audonnet, Jean Maire, et du Pertuis Louvret, font partie de la commune.

Il est traversé par les routes départementales n° 4, de Lons-le-Saunier à Genève, n° 18, de Clairvaux à Saint-Claude, et par les chemins vicinaux tirant à Saint-Claude, à Saint-Lupicin, au Patay, à Molinges, à Saint-Romain et de Ponthoux au pont du Lizon ; par la Bienne, le ruisseau du Lizon , les biefs de Turey et de la fontaine Gacon.

Le village est situé sur la rive droite de la Bienne , au milieu d'un étroit bassin entouré de montagnes. Les maisons sent groupées , construites en pierre, couvertes en bardeaux et élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée. Un balcon règne généralement sur la longueur de chaque maison.

Population : en 1846, 670 habitants ; en 1831, 645 , dont 350 hommes et 295 femmes ; population spécifique par km carré, 55 habitants ; 140 maisons, savoir : à Lavans 101, au Pont du Lizon 9, à Brives 6, à la Pratz 6, au Champ-André 7 et à la Ragea 11; 148 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1795.

Vocabulaire : Assomption de Notre-Dame. Paroisse de Saint-Lupicin.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 4522 à 4529, 3 E 7967 et 7968, 3 E 10110 et 10112, 3 E 13019 et 3 E 14107. Tables décennales : 3 E 1336 à 1344.

Microfilmé sous les cotes 2 Mi 414, 5 Mi 567 et 568, 5 Mi 1246, 2 Mi 1061, 2 Mi 1760 et 1761, 5 Mi 20 et 21 et 5 Mi 1184.

Les habitants émigrent pendant l'été, pour être terrassiers dans l'intérieur de la France et en Suisse ; d'autres vont pendant l'hiver peigner le chanvre, dans les départements du Doubs, de la Haute-Saône et dans les plaines du Jura.

Les filles émigrent pour être ouvrières en soie à Lyon.



Cadastre : exécuté en 1812 ; surface territoriale, 1156^h 61^a, divisés en 3085 parcelles que possèdent 362 propriétaires, dont 135 forains ; surface imposable, 1122^h, savoir : 357 en pâtures, 333 en terres labourables, 184 en bois-sapins, 169 en bois-taillis, 62 en prés, 8 en vergers, 3 en jardins, et le surplus en sol de bâtiments, d'un revenu cadastral de 3032 fr.

Le sol, montagneux et peu fertile, produit du blé, du seigle, de l'avoine, du maïs, des pommes de terre, beaucoup de fruits et d'excellente qualité, un peu de vin rouge très médiocre, du foin, peu d'orge, de légumes secs et de fourrages artificiels. On importe le tiers des céréales et presque tout le vin. Le revenu réel des propriétés est de 5 pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes et on y engraisse des pores. 24 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire des carrières de bonne pierre à bâtir et de taille, de couleur grise et jaune ; cette pierre est susceptible de recevoir le poli et est souvent employée pour cheminées et devantures de boutiques, exportées à Saint-Claude.

Il y a deux châlets : dans l'un on fabrique 12.000 kg de fromage, façon Gruyère, et dans l'autre 1.500 kg de fromage gris, façon Septmoncel ; une scierie à eau à une lame ; 4 auberges, 2 voituriers, 2 maçons, 4 tourneurs sur bois et 2 marchands de fromages.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Saint-Claude, Moirans et Orgelet. Ils se livrent à l'industrie du tour ; les uns font des manches de parapluies, des pipes en bois, des tabatières, d'autres font des chapelets, ou s'occupent de lapidairerie.

Biens communaux : une église, un cimetière au nord-ouest et en dehors du village, un presbytère très convenable, au nord de l'église ; une maison commune, contenant la mairie, une salle de pompe à incendie, le logement de l'instituteur, la salle d'étude des garçons, fréquentée en hiver par 5 élèves ; un chalet, contenant la fromagerie au rez-de-chaussée et au premier étage, le logement d'une institutrice avec la salle d'étude des filles, fréquentée en hiver par 55 élèves ; quatre fontaines avec lavoirs et abreuvoirs ; un oratoire très ancien, dédié à saint Jean-Baptiste ; trois fontaines avec abreuvoirs, dispersées dans les communaux, pour l'usage du bétail ; une pompe à incendie, manœuvrée par une compagnie de 30 pompiers, et 596^h 04^a de bois-sapins, bois-taillis et pâtures, d'un revenu cadastral de 1608 fr.

Bois communaux : 130^h de bois-taillis ; coupe annuelle, 3^h 90^a ; 100^h 50^a de bois-sapins ; coupe annuelle, 100 sapins ou 50 stères.

Budget : recettes ordonnées, 3042 fr. ; dépenses ordonnées, 2884 fr.

Bureau de bienfaisance : recette ordonnées, 85 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Lavans est bâti en amphithéâtre sur une éminence qui domine les pittoresques vallées de la Bienne et du Lizon, non loin du lieu où ces deux rivières unissent leurs ondes. Son horizon est circonscrit de toutes parts par une ceinture de montagnes. Placé à proximité des villes ou des bourgades celtiques d'Héria, de Lauconne, de Condat, de Jeurre, d'Epercy, de Condes, de Mauriana, de Pontoux, ce village a conservé des traces non équivoques de son origine gauloise. Différentes voies, partant de Clairvaux, d'Orgelet, d'Héria, traversaient son territoire et venaient aboutir à un pont jeté sur la Bienne, pour se diriger ensuite à Gex, à Genève, à Nyon, à Isernore, à Châtillon-de-Michaille et à Dortans. Ce pont, appelé le *Pont du Diable*, passait, dans l'opinion populaire, pour avoir été construit en une seule nuit.

Des habitations se groupèrent à ses deux extrémités et formèrent un village qui reçut le nom de *Briva*, *Brives*, mot celtique, signifiant pont. Près de là, s'avancait dans la rivière, un rocher ou pierre sainte, qui a conservé la dénomination de *pierre qui vire*. Après que les soldats égyptiens et les vétérans, envoyés par Auguste, eurent colonisé la vallée d'Héria, les bords de la Bienne et de l'Ain reçurent une vie toute

nouvelle. Les ports de Jeurre, d'Epercy, de Condes, devinrent des centres commerciaux importants. Lavans, considéré comme tête de pont, prit la physionomie d'une petite ville romaine. On la distingua en deux quartiers, appelés, l'un le *castrum*, ou Bourg-Dessus, et l'autre la ville, *villa*. Le *castrum* fut entouré de murailles et fermé par des portes correspondant aux chemins qui le traversaient. Un *castel*, *castellum*, couronna la pointe du *Molard de Châtillon*. Un temple, dédié à Jupiter, fut bâti au sommet de la roche Julian, *rupellum Joannis*, ou *Jovis*. Une station postale, établie près du pont de la Bienne, sur la route de Condat et de Genève, donna naissance au village d'Etable, *ad stabulos*.



La famille patricienne de Veranus, fixée dans la colonie d'Antre, éleva une maison de plaisance entre cette cité et Lavans, dans le lieu appelé aujourd'hui le *château Verain*. La route que suivaient les habitants, pour se rendre aux marchés du voisinage, porte encore le nom de *chemin du Maceret*, mot dérivé de *Macellarium*, *marché*. Les dénominations de *Laris*, de *Forlena*, de *Lida*, de *forêt du Noir-Buisson*, d'*Entre-Mur*, de *Nan de Pontoux*, de *Champ Thoran*, rappellent toutes des souvenirs des époques celtique ou gallo-romaine. Lavans subit probablement le même sort que les villes voisines, lors de l'invasion des Barbares au IV^e siècle, mais il dut rester peu de temps enseveli sous ses ruines. La fondation des monastères de Condat, de Lauconne, de Saint-Romain-de-Roche, dans la vallée de la Bienne, au V^e siècle, rallia sur ce point les indigènes dispersés dans les forêts, et attira bientôt de nouveaux colons, heureux d'avoir pour maîtres des cénobites parlant la même langue qu'eux. Beaucoup de Bourguignons préférèrent aussi devenir des serfs ecclésiastiques, plutôt que d'obéir à de turbulents guerriers. Les villages de Saint-Lupicin (*Lauconna*), Pontoux (*Pantum*), Molinges, Dortans, étaient déjà rebâti au IX^e siècle, et figurent dans un diplôme du roi Lothaire, de l'an 855, parmi les possessions de l'abbaye de Saint-Oyan. Ce diplôme mentionne un lieu du nom de *Laris*. Une partie du territoire de Lavans porte cette dénomination. Lothaire a-t-il voulu parler de Lavans ou de la Rixouse ? c'est ce qu'il n'est pas facile de décider. Du reste, cette question a peu d'importance, car si Lavans n'est pas le *Laris* du titre de 855, il est implicitement compris sous la désignation générale de Lauconne, dont il ne fut tout à fait séparé que par un traité de délimitation du 29 août 1657.

Girard de Pra se permit, en 1412, de disposer de la montagne d'Annuel (territoire de Lavans), en faveur de Pierre Nithier des Crozets. Pierre de la Baume, abbé commendataire de Saint-Claude, dont Girard était le prévôt, fut vivement irrité de cet abus de pouvoir. Il s'empressa d'annuler un don fait à son insu, quoiqu'en son nom, et concéda le même terrain à perpétuité, aux habitants de Saint-Lupicin, avec pouvoir de le partager entre eux, et de le convertir en terre ou en prés, sans lui payer aucune rétribution, si ce n'est une somme de 8 fr. à lui, et 4 fr. à ses domestiques, comme un témoignage de reconnaissance (1412). On serait tenté de croire que Lavans fut de nouveau fortifié au moyen-âge ; les dénominations de *Bourg-Dessus*, d'*Entre-Mur*, de *Chauffaux*, qu'on rencontre dans différents actes du XV^e siècle, le feraient du moins facilement supposer.

Seigneurie : Ce village dépendait en toute justice de la partie de la terre de Saint-Claude, dite la *Grande-Cellererie*, propriété de l'abbé. Les sujets et le territoire étaient mainmortables. L'abbé Pierre Morelli, II^e du nom, que Dunod a omis de faire figurer dans sa liste des abbés de Saint-Claude, commença par affranchir Pierre Boclard et Claudine, sa sœur, en 1487. Son exemple fut imité par ses successeurs. Pierre Favier, en 1584, Michel Crestin, acquéreur des biens de Michel Maillat, en 1588, la famille Vincent, la même année, François et Pierre Dunod, frères, fils de Guillaume, le 23 juillet 1627, obtinrent la même faveur, et tous prirent bientôt un rang distingué dans la bourgeoisie de Saint-Claude.

Les différents actes d'affranchissement que nous venons de rappeler, sont conçus à peu près dans les mêmes termes. Les personnes qui sollicitaient l'avantage de sortir de la servitude, déclaraient abandonner à l'abbé tous leurs immeubles mainmortables, et les deux tiers de leurs meubles. A ce prix, l'abbé les affranchissait de la main-morte, les dispensait de toutes tailles personnelles, et leur accordait les mêmes privilèges et exemptions que ceux dont jouissaient les bourgeois de Saint-Claude et de Moirans. Par le même acte, il leur accensait leur maison de résidence avec le jardin environnant, moyennant un faible cens, et leur rendait leurs autres immeubles, à condition que ces derniers biens continueraient de rester soumis à la main-morte et à leurs charges anciennes. Quant aux deux tiers des meubles, il les revendait, moyennant un prix une fois payé. En réalité, il n'y avait d'affranchis que l'individu désigné dans l'acte, sa



postérité et sa maison. Le prieur de Saint-Romain-de-Roche avait à Lavans plusieurs fonds qui dépendaient de sa directe, et une maison au Bourg-Dessus. Il en était de même des possesseurs du fief du Châtillonnais.

Prévôté : Ce village dépendait de la prévôté de la tour de Sainl-Lupicin. La famille de Charnage, qui possédait ce fief, y avait une maison, appelée le *château Lallemand*, dans laquelle on remarque encore quelques fenêtres ornées de moulures, dans le goût du XVI^e siècle. Une autre maison féodale existait près du pont du Lizon et appartenait en 1410, à Pierre de Lizon, sergent de la prévôté.

Église : Lavans fit partie, jusqu'en 1789, de la paroisse de Saint-Lupicin. Son ancienne chapelle, érigée en succursale en 1809, fut alors considérablement agrandie. L'église actuelle se compose d'une nef, de deux chapelles, d'un sanctuaire, d'une sacristie à droite du chœur et d'un clocher à gauche. Sa voûte à arêtes est ornée d'arcs-doubleaux. Le chœur est semi-circulaire intérieurement, et semi-octogonal à l'extérieur. Le clocher est couronné par un dôme.

Biographie : Ce village est le berceau de la famille Dunod. Daniel Dunod, notaire à Lavans, eut de Salomé de Charnage, son épouse, Jean-François Dunod, qui devint notaire à Saint-Claude et mourut en 1715, laissant sa fortune à François-Ignace Dunod, avocat et professeur à l'université de Besançon, l'un des meilleurs historiens de notre province. Louis de Bourbon, prince du sang et abbé de Saint-Claude, anoblit cet illustre magistrat, le 1^{er} avril 1754. Lavans est encore la patrie de Benjamin *Crestin*, chef de bataillon en retraite, né en 1795 ; de Valentin *Laçon*, né en 1774, sous-officier décoré, qui obtint un fusil d'honneur pour une action d'éclat à la bataille de Marengo, et de plusieurs ecclésiastiques encore vivants.

Bibliographie : Archives de la préfecture du Jura. — Annuaires du Jura, années 1845 et 1849.